

# Comptes annuels réglementaires réseau de distribution de BKW Energie SA

Compte de Résultat en kCHF	2020	2019
<b>Produits</b>		
Produits nets résultant de ventes et de prestations	473'283	479'197
Autres produits d'exploitation	5'523	4'030
<b>Total des produits</b>	<b>478'806</b>	<b>483'227</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges liées à l'utilisation du réseau y c. services-système	-62'128	-57'745
Charges de personnel	-	-
Charges de matériel et prestations de tiers	-115'679	-119'692
Amortissements	-70'486	-68'056
Redevances aux collectivités et taxes légales	-89'920	-90'621
Autres charges d'exploitation	-15'072	-12'205
<b>Total</b>	<b>-353'285</b>	<b>-348'319</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêt et impôt (EBIT)</b>	<b>125'521</b>	<b>134'908</b>
Produits financiers	-6	5
Charges financières	-5'640	-6'309
Impôts sur le bénéfice calculés <sup>1)</sup>	-25'929	-27'817
<b>Résultat ordinaire</b>	<b>93'946</b>	<b>100'787</b>
Dissolution des différences de couverture issues des années précédentes <sup>1)</sup>	24'095	34'772
<b>Bénéfice annuel/perte annuelle</b>	<b>69'851</b>	<b>66'015</b>

# Comptes annuels réglementaires réseau de distribution de BKW Energie SA

Bilan en kCHF	2020	2019
<b>Actifs</b>		
Créances résultant de ventes et de prestations	77'068	81'914
Autres créances à court terme	191	73
Stock	10	-
Comptes de régularisation actifs	1'233	491
<b>Actif circulant</b>	<b>78'501</b>	<b>82'478</b>
<b>Actif immobilisé<sup>2)</sup></b>	<b>1'695'883</b>	<b>1'676'056</b>
<b>Total actifs</b>	<b>1'774'384</b>	<b>1'758'534</b>
<b>Passifs</b>		
Engagements résultant de ventes et de prestations	44'489	35'387
Autres engagements à court terme	1'988	9'517
Comptes de régularisation passifs	19'695	15'205
Engagements à long terme	235'838	235'192
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>302'010</b>	<b>295'301</b>
Résultat annuel	69'851	66'015
Capital	1'402'524	1'397'219
<b>Total passifs</b>	<b>1'774'384</b>	<b>1'758'534</b>

## Commentaires:

Conformément aux articles 11 et 12, alinéa 1, de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI; RS 734.7) et à l'article 10 de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI; RS 734.71), la société BKW Energie SA est tenue de dresser et de publier des comptes annuels pour son réseau de distribution. Les comptes annuels ont été établis à des fins réglementaires et ne conviennent pas à l'analyse financière.

L'imputation des différents postes du compte de résultats et du bilan de BKW Energie SA (établi suivant les International Financial Reporting Standards) au réseau de distribution s'effectue directement ou via des clés de facturation causale interne des prestations. D'un point de vue comptable, aucun effectif n'est rattaché au réseau de distribution de BKW Energie SA. Le personnel nécessaire à son exploitation est imputé au réseau de manière appropriée par le biais d'opérations de facturation interne des prestations et indiqué sous le poste «Charges de matériel et prestations de tiers».

1) Les postes «Impôts sur le bénéfice calculés» et «Dissolution des différences de couverture issues des années précédentes» ne sont pas des valeurs IFRS. Ces postes sont établis par calcul et ne sont présentés qu'à titre informatif conformément à la directive 03/2011 de l'EICOM.

2) La valeur des immobilisations corporelles provient de la Regulatory Asset Base et a été établie conformément aux directives légales de la LApEI et de l'OApEI.